



**Petite maçonnerie  
décorative**

**Conditions d'admission**

- Avoir 16 ans ou être âgé d'au moins 15 ans et avoir suivi 2 années dans l'enseignement secondaire de plein exercice;
- Être porteur de l'attestation de réussite de l'unité d'enseignement : "Pratique élémentaire de la maçonnerie";
- OU réussir un test d'admission.

**Programme**

- Préparer le mortier en respectant les compositions et dosages en volume et en masse;
- Appliquer de manière spécifique les produits en fonction des matériaux mis en œuvre (briques, pierres, couvres-murs, ...);
- Contrôler la verticalité, l'horizontalité, la planéité et l'esthétique des murs;
- Maçonner un petit mur de pierres et/ou briques avec retour d'angle en respectant l'uniformité des joints imposés;
- Effectuer le jointolement de petits ouvrages de maçonnerie décorative;
- ...

**Titre délivré**

Attestation de réussite de l'unité d'enseignement « Petite maçonnerie décorative ».